

One-pager : Informations concernant le Personal DesignWall d'Aritco Lift AB et les photos protégées par le droit d'auteur

Aritco Lift AB propose le concept DesignWall. Cela permet au client final, dans le cadre d'une commande d'Aritco HomeLift, de demander l'impression d'une photo qu'il a lui-même sélectionnée pour être montée sur le DesignWall dans l'ascenseur. Ce document d'une page vous fournit, en tant que partenaire, des informations sur les photos DesignWall personnelles. L'objectif est de vous informer des aspects relatifs aux droits d'auteur du DesignWall et des photos afin de prendre connaissance de ceux-ci et de faciliter votre relation contractuelle avec le client.

Les photos que le client vous fournit peuvent être protégées, entre autres, par le droit d'auteur. En règle générale, les œuvres protégées par le droit d'auteur ne peuvent pas être utilisées, par exemple par copie, sans l'accord du propriétaire. Toutefois, en dérogation à la règle générale, les particuliers peuvent faire des copies d'œuvres protégées par le droit d'auteur à des fins privées. Veuillez noter que cette exemption doit être interprétée de manière restreinte et ne permet qu'une ou quelques copies et que de telles copies peuvent être utilisées dans la vie privée, par exemple à la maison, et ne peuvent pas être partagées avec d'autres personnes que la famille et les amis immédiats. Le client a le droit de faire appel à des services de tiers pour faire une copie de la photo, à condition que la personne physique mette la photo à la disposition du tiers. Dans le cas contraire, on peut considérer que l'image a été utilisée à des fins commerciales, ce qui est généralement interdit.

Lorsque vous acceptez la commande d'une photo du client sur le DesignWall, vous fournissez le service de réalisation de copies d'une photo qui peut être protégée par le droit d'auteur. Par conséquent, pour entrer dans le champ d'application de l'exemption pour l'utilisation privée, il est important de s'assurer que le client fournit les photos, qu'une ou quelques copies ne sont faites et que vous utilisez le même échantillon de photo que celui fourni par le client. De plus, il est recommandé de définir certaines conditions vis-à-vis du client, par ex. (i) préciser que l'image ne peut être utilisée qu'à des fins internes par le client (par ex. pas à des fins de marketing) ; (ii) que vous avez le droit de refuser les photos et d'utiliser celles-ci en violation des droits d'auteur d'un tiers ; et (iii) que le client est tenu de s'assurer que l'image n'enfreint pas les droits de propriété intellectuelle d'un tiers. Voir ci-dessous un exemple d'une telle disposition à utiliser vis-à-vis du client.

Le client est seul responsable de s'assurer que l'image fournie pour le DesignWall n'enfreint pas les droits de propriété intellectuelle de tiers ou n'enfreint aucune loi ou réglementation applicable. Le partenaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter une photo qui peut constituer une infraction ou qui est autrement considérée comme illégale ou inappropriée pour le DesignWall. Le client reconnaît que le DesignWall et l'image ne peuvent être utilisés qu'à des fins privées et ne peuvent être commercialisés, copiés et/ou distribués de quelque manière que ce soit.

Veuillez noter que la disposition ci-dessus constitue une suggestion et que vous êtes libre de décider des conditions vis-à-vis du client.

Ce document n'est pas un document contraignant. Il est basé sur la loi suédoise et des dérogations concernant l'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur peuvent s'appliquer dans d'autres pays. Par conséquent, chaque Partenaire doit évaluer lui-même si l'image fournie par le client peut être copiée et utilisée légalement dans chaque cas, par exemple si l'exemption pour l'utilisation privée est applicable. Les conditions entre Aritco et vous en tant que Partenaire sont régies exclusivement par le Contrat de partenariat relatif à l'achat de l'ascenseur.

